



Pommier / Poirier

N°05
12/03/2026

Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

Zone Aquitaine
Zone Sud Charentes
Zone Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)



Animation filière

Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ
CIA 17/79
julia.crombez@cmds.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD
CDA 19
sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Ce qu'il faut retenir

Pommier Poirier

- **Tavelure** : les stades végétatifs de sensibilité du pommier et du poirier sont atteints pour de nombreuses variétés, risque de contaminations lors des prochaines pluies.
- **Chancres** : le gonflement des bourgeons est une période à risque.
- **Pucerons** : la période à risque est en cours avec l'éclosion des fondatrices.
- **Tordeuse orientale** : installation des pièges.
- **Acariens rouges** : les éclosions débutent.

Pommier

- **Anthonyme du pommier** : la période à risque de pontes est en cours.

Poirier

- **Psylle du poirier** : les éclosions sont en cours.
- **Phytopte du poirier** : la période à risque est en cours pour les variétés au stade D-D3 (BBCH 55-56).
- **Cécidomyie des poirettes** : la période à risque est en cours pour les variétés au stade D3 (BBCH 56).

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes sont restées supérieures aux normales de saison (+0.5 à +5.9°C par rapport à la moyenne). Selon les postes, des températures minimales comprises entre 2.7 et 12.2°C et des maximales entre 12 et 19.4°C ont été relevées. Côté précipitations, selon les stations 5 à 21 mm ont été enregistrés entre le 5 et le 11 mars.

Zone Limousin

Depuis le dernier bulletin, des températures minimales comprises entre 3 et 10.4°C et des maximales entre 10 et 19.2°C ont été relevées. Selon les stations, 11 à 12 mm ont été enregistrés entre le 5 et le 11 mars.

Prévisions (source : Météo France)

Pour les prochains jours, un risque de pluies est annoncé jusqu'au lundi 16 mars. Une baisse des températures est prévue pour le week-end avec des minimales comprises entre 0 et 4°C dimanche 15 mars.

	VENDREDI 13	SAMEDI 14	DIMANCHE 15	LUNDI 16	MARDI 17	MERCREDI 18	JEUDI 19
Ste Livrade sur Lot (47)	3° / 18° ▶ 20 km/h 40 km/h	6° / 12° ▶ 20 km/h	1° / 13° ◀ 15 km/h	6° / 16° ◀ 15 km/h	3° / 21° ▼ 15 km/h	5° / 20° ▼ 20 km/h	5° / 18° ▼ 15 km/h
Pompignac (33)	6° / 16° ▼ 20 km/h 45 km/h	6° / 12° ◀ 20 km/h	3° / 14° ◀ 10 km/h	7° / 16° ▶ 10 km/h	5° / 20° ▼ 15 km/h	7° / 18° ▼ 15 km/h	7° / 18° ▼ 15 km/h
Bergerac (24)	3° / 18° ▶ 20 km/h 45 km/h	5° / 12° ▶ 20 km/h	0° / 14° ◀ 15 km/h	7° / 16° ◀ 15 km/h	3° / 22° ▼ 15 km/h	5° / 22° ▼ 20 km/h	5° / 19° ▼ 15 km/h
Jonzac (17)	8° / 15° ▶ 20 km/h 55 km/h	5° / 12° ▶ 20 km/h	1° / 14° ▶ 15 km/h	8° / 15° ▶ 15 km/h	4° / 20° ▼ 15 km/h	6° / 21° ▼ 20 km/h	6° / 18° ◀ 15 km/h
Orthez (64)	4° / 21° ▶ 20 km/h 45 km/h	8° / 12° ▶ 15 km/h 40 km/h	4° / 14° ▼ 10 km/h	7° / 18° ◀ 10 km/h	1° / 23° ◀ 15 km/h	2° / 21° ◀ 10 km/h	5° / 20° ▶ 5 km/h
Voutezac (19)	5° / 15° ▼ 20 km/h 45 km/h	4° / 10° ◀ 15 km/h	0° / 13° ▼ 15 km/h	5° / 14° ◀ 15 km/h	3° / 21° ▼ 10 km/h	6° / 23° ▶ 15 km/h	7° / 17° ▶ 15 km/h
St Yrieix La Perche (87)	4° / 13° ◀ 20 km/h 55 km/h	3° / 9° ◀ 20 km/h	0° / 11° ▼ 15 km/h	3° / 13° ◀ 15 km/h	0° / 19° ▼ 15 km/h	4° / 20° ▶ 20 km/h	4° / 15° ▼ 15 km/h
Méasnes (23)	7° / 12° ◀ 30 km/h 60 km/h	3° / 9° ▶ 20 km/h	1° / 11° ◀ 20 km/h	5° / 11° ▶ 20 km/h	2° / 17° ◀ 15 km/h	4° / 20° ▶ 20 km/h	4° / 14° ▶ 20 km/h

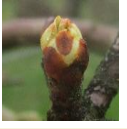
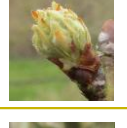
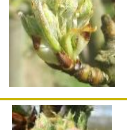

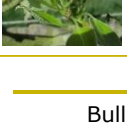


Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

On note une avance d'environ 7 jours par rapport à 2025.

Stades du pommier		Variétés concernées par zones et départements				
		47	Zone Aquitaine 33		Sud 24	Zone Charentes Sud 16, Sud 17
B BBCH 51 Début de gonflement		Canada	Golden, Chantecler		Canada	Chantecler, Ste Germaine, Canada, Mandy, Golden, Gala, Evelina
C BBCH 52 Gonflement apparent		Chantecler, Golden, Canada	Golden, Chantecler, Gala		Canada, Chantecler	Chantecler, Ste Germaine, Canada, Mandy, Golden, Gala, Evelina, Granny, Opal, Inogo, Lafayette
C3 BBCH 54 Eclatement des bourgeon		Chantecler, Golden, Canada, Gala, Granny	Golden, Chantecler, Gala	Gala, Granny	Golden, Jonagold, Gala	Golden, Gala, Evelina, Granny, Opal, Inogo, Lafayette
D BBCH 55 Apparition des boutons floraux		Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady	Gala	Gala, Granny, Pink Lady	Gala, Granny	Granny, Opal, Inogo, Lafayette
D3 BBCH 56 Apparition des boutons floraux		Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya		Granny, Pink lady	Granny, Pink Lady	
E BBCH 57 Les sépales laissent voir les pétales		Pink Lady, Joya		Pink Lady		

Stades du poirier		Variétés concernées par zones et départements				
		47	Zone Aquitaine 33		Zone Charentes Sud 16, Sud 17	Zone Limousin 19
C3 BBCH 54 Gonflement apparent		William's	William's			William's, Conférence,
D BBCH 55 Apparition des boutons floraux		Comice, William's, Conférence	Comice, William's		Comice	William's, Conférence, Comice, Harrow Sweet
D3 BBCH 56 Ecartement des boutons floraux		Comice, William's, Conférence, Passe Crassane, Harrow Sweet	Comice, Passe Crassane		Comice, Conférence, William's	William's, Conférence, Comice, Harrow Sweet
E BBCH 57 Les sépales laissent voir les pétales		William's, Passe Crassane, Harrow Sweet	Passe Crassane		William's	Harrow Sweet
E2 BBCH 59 Les sépales laissent voir les pétales		Passe Crassane, Harrow Sweet	Passe Crassane			

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Suivis des projections d'ascospores

En Aquitaine, le suivi des projections d'ascospores de tavelure réalisé avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde a mis en évidence des **projections significatives** lors des faibles pluies des 5, 6 et 10 mars. Sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne le suivi au moyen de lames a montré de très faibles projections lors de la faible pluie du 5 mars et des **projections élevées** lors de la pluie du 11 mars.

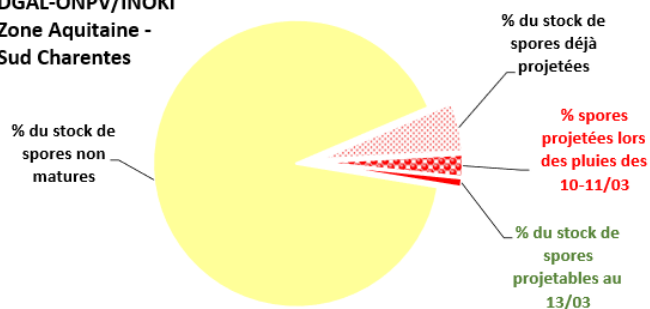
En Limousin, suite aux pluies du 5 au 6 mars aucune spore n'a été observée sur les lames du capteur Type Marchi de COOPLIM situé dans un verger à Voutezac (19). Par contre, **les pluies du 11 au 12 mars ont entraîné des projections significatives.**

Données de modélisation

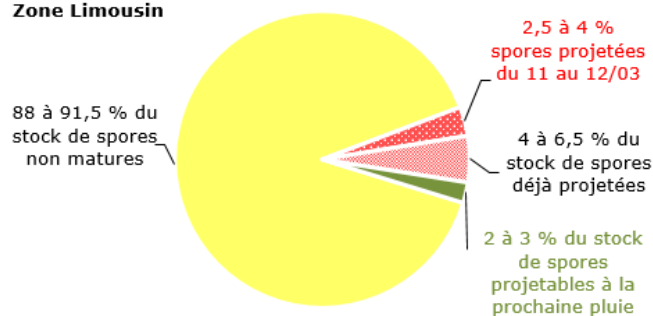
Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, des contaminations de niveau « léger » ont pu avoir lieu très localement (secteurs Gironde et Charentes) lors des pluies qui sont intervenues du 5 au 7 mars. Les pluies des 10-11 mars ont quant à elles pu engendrer des contaminations de niveau « léger » à « grave » selon les secteurs.

Le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 0.3 à 0.5 % par jour sur la zone Aquitaine - Sud Charentes et de 0.6 à 1 % selon les secteurs en zone Limousin.

Maturation et projections d'après le modèle Tavelure DGAL-ONPV/INOKI Zone Aquitaine - Sud Charentes



Maturation et projection d'après le modèle Tavelure DGAL-ONPV/Inoki Zone Limousin



Le modèle RIM-Pro® prévoit, pour les pluies annoncées à partir de ce vendredi, un risque de contaminations moyen à important selon les secteurs en Aquitaine, un risque moyen sur les Charentes et un risque moyen à important en secteur Limousin.

Evaluation du risque

Les stades végétatifs de sensibilité à la tavelure sont atteints pour bon nombre de variétés. Les prochaines pluies pourraient engendrer des contaminations si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Pour les variétés et situations tardives, l'évolution de la végétation est à surveiller attentivement afin de bien appréhender l'apparition des stades végétatifs sensibles : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 **Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du [Guide de l'Observateur](#)**

- **Chancres**

Le chancre à *Nectria* ou chancre européen (*Neonectria ditissima*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisants.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, l'époque de gonflement des bourgeons constitue une période à risque de contamination par le chancre. Les conditions humides sont propices aux contaminations.

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.

En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisants en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

📖 **Consultez la fiche « [Chancre à Nectria](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)**

Le champignon responsable de la maladie, *Podosphaera leucotricha*, se conserve pendant l'hiver principalement sous forme de mycélium dans les bourgeons contaminés lors de la saison précédente. Dès l'ouverture des bourgeons (stade C-C3), le mycélium reprend son activité. Les bourgeons infectés donnent naissance à des pousses ou inflorescences malades (contaminations primaires). Ces organes oïdiés primaires, recouverts d'un feutrage mycélien blanc-gris porteur de conidies, seront à l'origine des contaminations secondaires.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2025.

Mesures prophylactiques :

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ. Les rameaux atteints sont repérables par leur aspect grêle et rabougri ainsi que par la forme ébouriffée des écailles des bourgeons.

📖 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Pucerons**

Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) et puceron mauve du poirier (*Dysaphis pyri*) :

En parcelles, les éclosions se poursuivent en tous secteurs et les premiers enroulements du feuillage sont observés sur variétés à débourrement précoce en secteur Aquitaine.



Fondatrices sur bourgeon – Puceron cendré sur feuille et enroulement du feuillage

(Crédit Photos : S. Lalanne – FREDON NA et E. Marchesan – FREDON 47)

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

Pucerons verts :

Les éclosions se poursuivent également. La présence de pucerons verts est notée sur certaines parcelles.



Puceron vert sur poirier

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

R

Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

• **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

Le vol de la tordeuse orientale débute généralement dans la dernière décade de mars. Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone sont à installer à partir de cette fin de semaine.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• **Tordeuses de la pelure**

Les tordeuses de la pelure, *Capua* et *Pandemis* hivernent à l'état de larves et reprennent généralement leur activité fin mars-début avril. Les larves pénètrent dans les bourgeons et rongent les organes foliaires et floraux qu'elles fixent ensemble par des fils de soie.

Evaluation du risque

La période de reprise d'activité des larves débute.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve

 **Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



- **Chenilles défoliatrices**

La reprise d'activité des chenilles défoliatrices est également en cours, quelques dégâts ont été notés.

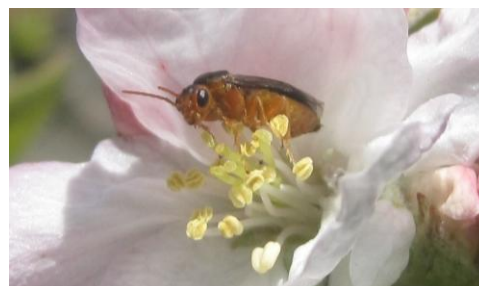
- **Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)**

L'hoplocampe est un ravageur en recrudescence. Il hiverne à l'état de larve dans un cocon enfoui dans les premiers centimètres du sol. Au printemps, la femelle pond dans les fleurs au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard.

La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoule des déjections foncées, ils chutent prématurément.

La présence de ce ravageur peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs, leur installation est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.



Hoplocampe du pommier



Piège à hoplocampes

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

Des essais de piégeage massif (60 à 150 pièges par hectare) réalisés en vergers de pommes à cidre ont montré une certaine efficacité dans des conditions de pression relativement faible (moins de 10% de dégâts dans le témoin non traité). Le piégeage a été réalisé au moyen d'assiettes blanches fixées sur les troncs ou les branches, de préférence exposées au sud, puis engluées. La technique du piégeage massif n'est pas sélective et de nombreux insectes se font piéger.

 **Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

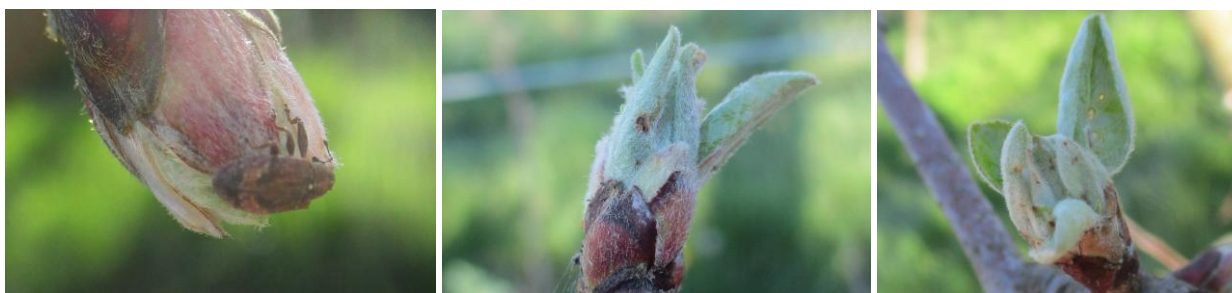
- **Anthonyme du pommier (*Anthonomus pomorum*)**

L'anthonyme du pommier est un ravageur occasionnel. Il peut causer des dégâts importants, notamment dans les parcelles conduites en agriculture biologique.

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B (BBCH 51) jusqu'au stade D (BBCH 55) permet d'évaluer l'importance des populations.

Les observations réalisées en début de semaine en parcelles sensibles en Lot-et-Garonne ont montré une augmentation du nombre d'individus ainsi qu'une forte progression du pourcentage de piqûres sur bourgeons.

En Zone Limousin, des anthonomes ont été facilement observés en début de semaine lors de battage sur les parcelles sensibles ainsi que les premières piqûres.



Anthonyme et piqûres sur bourgeons

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés n'ayant pas dépassé le stade D (BBCH 55).

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

📖 **Consultez la fiche « [Anthonome du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

Dans nos parcelles de références, les éclosions sont en cours.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.



Jeunes larves de psylle
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 **Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Phytopte du poirier (*Phytoptus pyri*)**

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui provoque l'érinose du poirier.

Les adultes qui hivernent en colonies sous les écailles des bourgeons reprennent leur activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3 (BBCH 55-56)). Ils colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.



Dégâts de phytoptes cécidogènes sur jeune feuille
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D-D3 (BBCH 55-56).

Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

- **Cécidomyie des poirettes (*Contarinia pyrivora*)**

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels.

La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 (BBCH 56) du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D3 (BBCH 56).



Poirette « calebassée »
(Crédit Photo : SRPV)

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes atteintes dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

• Acariens rouges

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, montre le tout début des éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

 Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

• Cochenilles

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. [BSV n°2 du 05/02/26](#)).

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

 Consultez la fiche « [Cochenilles](#) » du Guide de l'Observateur

• Xylébore disparate (*Xyleborus dispar*)

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique dans le [BSV n°2 du 05/02/26](#)).

Des captures ont été enregistrées à partir de la dernière semaine de février.

Evaluation du risque

L'essaimage des adultes a débuté. Les températures en cours ne sont pas favorables aux émergences.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois atteints en les brûlant sont une précaution indispensable.

Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

 Consultez la fiche « [Insectes xylophages](#) » du Guide de l'Observateur



- **Auxiliaires**

Les auxiliaires sont encore discrets mais on peut actuellement observer la présence d'araignées qui à cette période peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. Quelques coccinelles et syrphes ont également été notés.










Coccinelle
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Œufs de syrphes sur bourgeon colonisé par des fondatrices de pucerons verts
(Crédit Photo : J. Crombez – CIA 17-79)

- **Seuils de sensibilité au gel**

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

							
	Stade B Début de gonflement	Stade C Gonflement apparent	Stade D Apparition des boutons floraux	Stade E Pétales visibles	Stade F Floraison	Stade G-H Chute des pétales	Stade I Nouaison
Pommier	- 7°C	- 4°C	- 3.5°C	- 2°C	- 1.8°C	- 1.6°C	- 1.6°C
Poirier	- 7°C	- 6°C	- 4.5°C	- 2.8°C	- 1.6°C	- 1.5°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

- **Période de floraison**

[L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note nationale BSV concernant la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques est disponible sur le lien suivant : [Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs](#)

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)

- **Notes nationales biodiversité**

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène :**

[Guide observateur fruits à pépins](#) [Fiches individualisées par pathogène](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.

Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).